

Extract from the Minutes of the Committee of Governors' meeting on 11 June 1990 related to the establishment of the Economic Unit

II. Adoption du Règlement intérieur du Comité et d'un Communiqué de presse

...

Le Président observe qu'à l'Article 9 du Règlement intérieur, les tâches du Secrétariat et de l'Unité économique sont définies d'une manière un peu rigide; il devrait être entendu que, sans changer le texte, celui-ci pourra être interprété avec flexibilité et pragmatisme; par exemple, le Secrétaire Général pourrait estimer que, à l'occasion, un membre de l'Unité économique agirait comme rapporteur d'un sous-comité.

Le Président indique les noms des cinq économistes qu'il propose pour l'Unité économique: M. [redacted] de la Bank of England, M. [redacted] de la Banca d'Italia, M. [redacted] de la Banque Nationale de Belgique, M. [redacted] de la Banque de France et M. [redacted] du Banco de España, qui a bien voulu accepter de joindre l'Unité économique même s'il ne la dirigera pas, compte tenu de la structure adoptée. Les économistes devraient commencer à travailler dans le courant du mois d'août.

...